

Communiqué

07/04/2023

## Retour sur l'Assemblée Générale de la FNEC 5 et 6 avril à la Maison du Lait à Paris

Cette année l'Assemblée générale de la FNEC s'est déroulée à Paris à la Maison du Lait. Elle était organisée sur deux demi-journées, le mercredi 5 avril après-midi pour la partie statutaire entre éleveurs et le jeudi 6 avril matin pour la partie plénière.

L'Assemblée Générale a démarré par un déjeuner de retrouvailles.



Le huis-clos de l'après-midi a démarré avec la validation des comptes de l'année 2022 et la présentation du prévisionnel pour 2023, puis le vote des résolutions financières.



Dans un deuxième temps, la DGAL est intervenue sur les futures évolutions législatives européennes concernant le bien-être animal. Florence Depersin (BBEA/DGAL) a tout d'abord expliqué la stratégie nationale autour de la révision des textes de l'UE à savoir « Farm to Fork », l'initiative citoyenne européenne (ICE) « end of cages ». Les différentes bases scientifiques utilisées nous ont également été présentées comme les différents rapports de l'EFSA sur divers sujets concernant le Bien-être animal (transport, pratiques d'élevage actuelles). Face à l'évaluation de la législation européenne actuelle, de nombreuses thématiques pour la filière caprine ont été identifiées par la DGAL comme des enjeux à venir (logements individuels des boucs, ébourgeonnage, indicateurs de BEA, etc.)

Cet échange a été très instructif et nous a permis d'avoir des réponses face à nos inquiétudes ou interrogations.

Christophe Perrot, de l'Institut de l'Élevage nous a présenté les différentes données du recensement agricole 2020 concernant la filière caprine et l'agriculture en général dans le but d'avoir une photographie actualisée de la filière caprine laitière et fermière.

Le soir, un diner convivial a suivi avec tous les participants présents, l'occasion de se retrouver et de passer un moment joyeux autour de la passion pour les fromages de chèvres.



Un plateau de fromages fermiers amenés par nos producteurs a été composé pour agrémenter notre diner. Ce plateau représente une belle diversité gustative et géographique qui a été vivement apprécié !



Le lendemain, le 6 avril, Jacky Salingardes, président de la FNEC a ouvert cette Assemblée Générale et a accueilli les participants pour une matinée riche en échanges. Nous avons présenté la [vidéo du rapport d'activité de l'année 2022](#).



⇒ Abdel Ossen et Nicole Bossis, du département économie d'Idele, nous ont présenté la conjoncture et les revenus 2022. La bonne dynamique de la collecte ainsi qu'une croissance bien étalée sur l'année est un objectif à garder en tête pour l'année 2023, qui commence avec un maintien de ce rythme malgré des évolutions contrastées au niveau des régions. L'augmentation des prix des produits permet de compenser en partie les diverses augmentations des coûts des matières premières.



⇒ Puis Franck Moreau, secrétaire général de la FNEC a introduit la table ronde européenne en évoquant les enjeux pour la France caprine, à savoir :

- Le renouvellement des générations et l'attractivité du métier d'éleveurs laitier et fermier
- Faire valoir les bonnes pratiques en termes de bien-être animal et les démarches de progrès déjà engagés avec la concertation ONG, les travaux sur l'enrichissement du milieu et l'outil d'évaluation CMoubiène.
- L'engagement des éleveurs dans la transition écologique en s'adaptant au changement climatique afin de l'atténuer.
- Assurer une réglementation favorable à la transformation du lait à la ferme.



⇒ A son tour, Miguel Riesgo Pablo, conseiller agricole de l'ambassade d'Espagne à Paris, a présenté la filière caprine espagnole en faisant l'état des lieux de la filière lait et la filière viande, et indiquant que les défis de la filière sont économiques, à propos de l'augmentation des coûts, la volatilité des prix, la faible rentabilité. Défis sociaux également à propos du manque de main d'œuvre qualifiée et le renouvellement des générations. Les différentes perspectives pour la filière s'articulent autour de la nouvelle PAC, la santé animale, avec l'utilisation des antibiotiques, le renforcement de la filière par la création de structures de coopération solides, les labels de qualité, la recherche et développement et la promotion des produits.

⇒ Jos Tolboom (LTO), le porte parole des éleveurs caprins des Pays-Bas (accompagné de Martijn Weijtens, conseiller agricole à l'ambassade des Pays Bas à Paris), nous a ensuite présenté la filière caprine néerlandaise. Cette filière, très appréciée dans le pays représente en 2022 environ 600 000 chèvres pour 400 éleveurs. Parmi eux, une trentaine sont des fermiers. Les défis des éleveurs caprins sont multiples dans un contexte environnemental très contraint, un moratoire sur la création ou développement de nouveaux ateliers caprins, des difficultés sur la valorisation des chevreaux et des coûts de production qui augmentent également.



Suite à ces présentations, de nombreuses questions ont été posées par l'assemblée. Ce qui a le plus marqué est ce contraste important entre les trois pays autour de la valorisation du chevreau. Néanmoins, les filières laitières restent très proches entre ces trois pays.

D'autres questions ont été évoquées comme la problématique de la main d'œuvre au sein des exploitations réciproques ou encore la disponibilité des vétérinaires sur le territoire, notamment pour les inspections dans les abattoirs.

Ces diverses présentations vont nous aider à travailler, en lien avec les autres pays européens, producteurs de chèvres sur les différents sujets qui concernent la filière caprine et son avenir.



L'Assemblée Générale s'est terminée avec les discours de clôture Jacky Salingardes, président de la FNEC avant de rejoindre le buffet qui a permis de clôturer cette nouvelle Assemblée Générale, de façon conviviale et chaleureuse.

Retrouvez notre rapport d'activité de l'année 2022 !

- En version écrite, sur notre site internet : <https://fnec.fr/rapport-dactivite-2022/>
- En vidéo, sur notre compte YouTube (durée : 6 minutes) : <https://youtu.be/WdxmjGS8fBs>

\*\*\*